Souad Merah convoquée par la police

19/12/2012 à 10h17

Souad Merah, était convoquée ce matin à l'hôtel de police de Toulouse pour être entendue sur les conditions dans lesquelles elle s'est dite fière des actes de son frère Mohamed, le tueur au scooter, dans un entretien enregistré à son insu par M6.

Elle devait être entendue comme témoin ou comme victime. "Ce sera une audition totalement libre, il n'y a aucune perspective de garde à vue", a dit son avocat, Me Christian Etelin.
La jeune femme de 34 ans qui se revendique du salafisme devait être auditionnée par des fonctionnaires de la Brigade de répression de la délinquance contre la personne à un double titre: l'enquête ouverte par la justice pour apologie du terrorisme et la plainte que Souad Merah a déposée contre M6 pour l'avoir enregistrée sans qu'elle le sache. Les deux dossiers, connexes, ont en effet été joints. […]

Le Figaro